



CONFÉRENCE FRANCISCAINE INTERNATIONALE DES FRÈRES ET DES SŒURS DU TROISIÈME ORDRE RÉGULIER

Lettre d'annonce – site Web CFI-TOR

Le 1^{er} Octobre 2015

Chers Frères et Sœurs,

Que le Seigneur vous donne la paix!

Par la lettre du 1er octobre 2015, le Conseil de la CFI-TOR vous invitait à réagir à la cinquième révision des Statuts de la CFI-TOR. Vous vous souviendrez que le contenu des Statuts avait été approuvé lors de la dernière Assemblée, en 2013, pour être voté à l'Assemblée de 2017. Il y a eu quatre réponses écrites, trois approuvant le texte tel qu'il était libellé, une concernant des points particuliers nécessitant une éventuelle modification. Cette information sera examinée lors de la prochaine réunion du Conseil, en mai 2016.

L'Assemblée de 2017 est en phase de préparation et nous savons que nous y voterons les membres du prochain Conseil de la CFI-TOR. Lors de la dernière Assemblée, il y a eu un débat sur les critères d'éligibilité des membres au Conseil général de la CFI-TOR - les Statuts actuels établissent que seuls les Ministres généraux(les) peuvent être élu(e)s. Pour l'article 8.2.4 des Statuts, il est proposé, après révision, le libellé suivant (les modifications sont surlignées):

L'assemblée générale est l'organe de décision et de législation de la CFI-TOR. L'assemblée générale :

8.2.4. élit le(a) président(e), **qui sera un(e) Ministre général(e)**, et les cinq membres du conseil, **qui seront** Ministres généraux(les) **ou Conseiller(e)s généraux(les) nommé(e)s par leurs Ministres généraux(les).**

Ces membres représenteront dûment:

les différentes branches de la famille du Troisième Ordre Régulier de Saint François et

les différentes parties du monde;

Comme nous nous préparons à l'Assemblée en 2017, nous aimerions savoir ce que vous pensez des amendements proposés, car ceux-ci pourraient être votés au début de l'Assemblée et appliqués au moment du vote vers la fin de l'Assemblée.

- **Approuvez-vous cette proposition?**
- **Êtes-vous favorable à ce que cette modification soit appliquée dès la prochaine Assemblée générale de la CFI-TOR en 2017?**

NOTE: *Cela n'est pas un vote*, mais une indication de ce que pensent les membres, ce qui sera une information utile pour les prochaines élections en 2017.

Nous nous réunirons pour travailler sur l'ordre du jour de l'Assemblée en mai, nous vous demandons donc de renvoyer vos réponses à Sr Margherita, à son adresse courriel, d'ici le 1er avril 2016. Merci de votre attention. Votre intérêt et votre apport sont grandement appréciés.

Que vos périodes de Carême et de Pâques soient bénies,

Sr. Deborah LOCKWOOD, Présidente CFI -TOR
Sr. Celestine GIERTYCH, Vice-présidente CFI-TOR
Sr. Klara SIMUNOVIC, Conseillère
Sr. Maria do Livramento MELO DE OLIVEIRA, Conseillère
Sr. Sinclair, FCC, Conseillère